



A programme funded by
the European Union

**EUROMED
JUSTICE**

EUROMED JUSTICE 1^{er} SÉMINAIRE SUR L'AIDE JURIDICTIONNELLE

SÉMINAIRES SUR LES BONNES PRATIQUES ET MODÈLES DE
MISE EN OEUVRE DE L'AIDE JURIDICTIONNELLE

LUXEMBOURG (LU), 2 – 5 octobre 2017

PROGRAMME

Lead Firm / Chef de file





A programme funded by
the European Union

**EUROMED
JUSTICE**

PROGRAMME

SÉMINAIRE SUR L'AIDE JURIDICTIONNELLE N° 1

LUXEMBOURG (LU), 2 – 5 octobre 2017

Hôtel Melia, 1 Park Dräi Eechelen (10 Rue Fort Thuengen)

- Présentation générale de la composante sur l'aide juridictionnelle dans le cadre d'EuroMed Justice
- Tâches et méthodologie des SÉMINAIRES SUR L'AIDE JURIDICTIONNELLE
- Élaboration d'une Recherche ou Étude Régionale de mise à jour des chapitres portant sur l'AIDE JURIDICTIONNELLE du « Manuel qui recense et décrit les approches et bonnes pratiques susceptibles d'améliorer l'accès à la justice et l'aide judiciaire » réalisé dans le cadre du projet EuroMed Justice III.
- Préparation d'une liste de standards et de bonnes pratiques pouvant être adoptée au niveau national

Participants :

- Représentants des Pays Partenaires du Voisinage Sud
- Représentants de la Commission européenne
- Experts court-terme senior d'EuroMed Justice
- Experts principaux d'EuroMed Justice

Objectifs :

L'objectif de ces séminaires est de développer le renforcement des capacités des principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'aide juridictionnelle, ainsi que dans la rédaction des lois en accord

avec les standards internationaux et dans l'harmonisation de la législation nationale avec les normes internationales.

Le séminaire travaillera sur les principales conclusions concernant l'aide juridictionnelle du « Manuel qui recense et décrit les approches et bonnes pratiques susceptibles d'améliorer l'accès à la justice et l'aide judiciaire » développé dans le cadre du projet EuroMed Justice III.

Les participants au séminaire et l'Étude régionale devront prendre en considération et mettre à jour le Manuel produit durant la troisième phase d'EuroMed Justice, lequel sera distribué aux participants.

Les participants au séminaire seront associés à la mise à jour de **l'Étude ou Recherche régionale** sur les nouveaux développements en matière d'aide juridictionnelle ayant eu cours dans les Pays Partenaires du Voisinage Sud avec une **liste de standards et de bonnes pratiques** pouvant être adoptés au niveau national.

Les objectifs principaux du 1^{er} séminaire sont les suivants :

1. Définir la portée de l'étude régionale sur l'aide juridictionnelle
2. S'accorder sur la méthodologie, les apports-produits attendus et l'éventuel questionnaire adressé aux PPVS
3. Apporter des retours sur le matériel fourni par les experts
4. Clarifier les questions des experts et autres participants au séminaire
5. Identifier le modèle de juridiction applicable à l'aide juridictionnelle dans chaque pays
6. Clarifier le fonctionnement des systèmes d'aide juridictionnelle
7. Échanger les expériences entre les partenaires régionaux et européens

RESULTATS : Les différentes approches possibles et bonnes pratiques dans la mise en œuvre des modèles d'aide juridictionnelle sont identifiées et adaptées à la région.

Méthodologie :

Deux séminaires auront lieu :

- *Le premier du 2 au 5 octobre 2017 à Luxembourg*
- *Le deuxième en juillet 2018.*

Lors du premier séminaire, entre autres, la mise à jour de l'étude régionale sur l'aide juridictionnelle d'EuroMed Justice III sera traitée (portée, méthodologie, etc.). La version finale de l'étude sera approuvée lors du deuxième séminaire.

Rôle des participants au séminaire dans l'élaboration de l'Étude ou Recherche régionale

Un des objectifs principaux des *Séminaires* est de soutenir la rédaction d'une **l'Étude ou Recherche régionale**. Les *participants au Séminaire* seront intimement associés à l'élaboration de **l'Étude ou Recherche régionale** notamment en ce qui concerne :

- Définir la portée et s'accorder sur la méthodologie, les apports-produits attendus et les éventuels questionnaires adressés aux PPVS ;
- Apporter des retours sur le contenu ;
- Examiner les progrès et clarifier les questions des experts ou des PPVS.

Partant du *Manuel qui recense et décrit les approches et bonnes pratiques susceptibles d'améliorer l'accès à la justice et l'aide judiciaire* développé au cours du projet EuroMed Justice III, lequel sera envoyé en avance aux participants au séminaire, des présentations nationales des PPVS, de l'intervention introductive des experts principaux d'EuroMed Justice et des présentations faites par les experts internationaux et de l'UE, le 1^{er} séminaire sur l'AIDE JURIDICTIONNELLE discutera et tranchera sur les sujets 1 à 7 susmentionnés.

Experts :

- Experts des Pays Partenaires du Voisinage Sud
 - *M. Akram Daoud*, Consultant juridique, Nablus, Palestine.
 - *M. Tarik Zouhair*, Docteur en droit, Avocat au barreau de Casablanca, Maroc.
- Experts européens
 - *Mme Marta Isern Busquets*, Association du barreau de Barcelone, Espagne, Vice-présidente et cheffe du Centre de Formation et d'Éducation juridique. Membre du Conseil d'administration de la Fondation des avocats européens depuis janvier 2017.
 - *M. Andrea Sabbatini*, Avocat, Association du barreau de Luxembourg.
 - *M. Alessandro Simoni*, Professeur de droit comparé, droit et développement, droit islamique, Université de Florence, Faculté de droit et département de sciences juridiques, Italie.
- Experts principaux d'EuroMed Justice
 - *Victoria Palau – Cheffe d'équipe*
 - *Virgil Ivan-Cucu – Expert en renforcement des capacités*

PROGRAMME

Lundi 2 octobre 2017

09.30 Ouverture et bienvenue

09.40 **Présentation générale et introduction du Séminaire sur l'aide juridictionnelle : organisation, méthodologie et tâches. Espace public et accès restreint au site internet d'EuroMed Justice – Experts principaux d'EuroMed Justice**

- Présentation – Les experts principaux d'EuroMed expliqueront en détail les objectifs et les résultats, les grandes lignes de la méthodologie de l'Aide juridictionnelle et quel est l'engagement requis de la part des participants (Voir le document introductif de l'équipe EMJ envoyé à l'avance).

10.00 **Acquis de l'UE portant sur l'aide juridictionnelle – Directive (UE) 2016/1919 concernant l'aide juridictionnelle pour les suspects et les personnes poursuivies dans le cadre des procédures pénales et pour les personnes dont la remise est demandée dans le cadre des procédures relatives au mandat d'arrêt européen - M. Virgil Ivan-Cucu, Expert en renforcement des capacités d'EuroMed Justice**

11.15 *Pause-café*

11.30 **Introduction générale au cadre juridique et institutionnel international et de l'UE régissant l'aide juridictionnelle – Experts européens - M. Andrea Sabbatini (Luxembourg)**

- Présentation des standards internationaux et européens, normes, bonnes pratiques, expériences, approches innovatrices

12.45 *Pause-déjeuner*

14.00 **Introduction générale au cadre juridique et institutionnel des Pays Partenaires du Voisinage Sud régissant l'aide juridictionnelle – Experts des PPVS - M. Tarik Zouhair**

- Présentation des cadres juridiques des PPVS, standards, bonnes pratiques, expériences, domaines prioritaires et approches innovatrices

15.15 *Pause-café*

15.45 **Présentation par les experts de l’approche préliminaire, des schémas et propositions pour la mise à jour du Manuel d’EuroMed Justice III de 2013 et la rédaction de l’Étude régionale sur l’aide juridictionnelle.** - *Mme Marta Isern Busquets (Espagne) et expert du PPVS – M. Akram Daoud*

16.45 **Questions et commentaires des participants** – conclusions provisoires

17.15 *Fin de la première journée*

Mardi 3 octobre 2017

09.00 **Approche de l'UE concernant les standards, bonnes pratiques et modèles de mise en œuvre de l'aide juridictionnelle pouvant être adoptés au niveau national par les PPVS - Experts européens**
- M. Alessandro Simoni (Italie)

10.15 *Pause-café*

10.45 **Approche de la région méditerranéenne concernant les bonnes pratiques et modèles de mise en œuvre de l'aide juridictionnelle – Experts des PPVS- M. Tarik Zouhair**

12.00 *Pause-déjeuner*

13.30 **Présentations nationales de la situation actuelle (législation, parties prenantes, jurisprudence en rapport avec l'aide juridictionnelle)**

1. Algérie
2. Egypte
3. Israël
4. Jordanie

14.45 *Pause-café*

15.15 **Présentations nationales (suite) :**

5. Liban
6. Maroc
7. Palestine
8. Tunisie

16.30 **Remarques des Experts Mme Marta Isern Busquets (Espagne) et experts des PPVS- à confirmer**
Questions et commentaires des participants

17.00 *Fin de la deuxième journée*

Mercredi 4 octobre 2017

09.00 **(1) Laboratoire sur l'aide juridictionnelle – Modérateurs** *Mme Marta Isern Busquets* (Espagne) et *M. Akram Daoud*, avec le soutien de l'équipe EMJ – *Débats et discussions avec les participants au séminaire* et les **Experts** sur :

- a. Le droit à l'aide juridictionnelle
- b. Cadres juridiques
- c. Sensibilisation du public au droit à l'aide juridictionnelle
- d. Services compris dans l'aide juridictionnelle :
 - Services d'aide juridictionnelle fournis dans les procédures pénales, civiles et administratives
 - Services d'aide juridictionnelle spécialisés pour les personnes vulnérables : étrangers, enfants, victimes, femmes, personnes handicapées

10.30 *Pause-café*

11.00 **(2) Laboratoire sur l'aide juridictionnelle – Modérateurs** *Mme Marta Isern Busquets* (Espagne) et *M. Akram Daoud*, avec le soutien de l'équipe EMJ – *Débats et discussions avec les participants au séminaire* et les **Experts** sur :

- e. Organisation et administration de l'aide juridictionnelle
 - Autorités en charge de l'aide juridictionnelle
 - Mécanismes de nomination
 - Budget alloué à l'aide juridictionnelle
 - Conditions de qualification pour les fournisseurs d'aide juridique
 - Accessibilité physique et financière à l'aide juridictionnelle
 - Mécanismes de garantie de l'indépendance des fournisseurs d'aide juridique
 - Mécanismes de qualité des fournisseurs d'aide juridique

12.30 *Pause-déjeuner*

14.00 **(3) Laboratoire sur l'aide juridictionnelle – Modérateurs** *Mme Marta Isern Busquets* (Espagne) et *M. Akram Daoud*, avec le soutien de l'équipe EMJ – *Débats et discussions avec les participants au séminaire* et les **Experts** sur :

- f. L'aide juridictionnelle dans les procédures pénales
 - Éligibilité à l'aide juridictionnelle dans les affaires pénales
 - Efficacité et qualité des services d'aide juridictionnelles fournis dans les affaires pénales
 - Aide juridictionnelle spécialisée pour les enfants dans les affaires pénales

15.30 **(4) Laboratoire sur l'aide juridictionnelle – Modérateurs** *Mme Marta Isern Busquets* (Espagne) et *M. Akram Daoud*, avec le soutien de l'équipe EMJ – *Débats et discussions avec les participants au séminaire* et les **Experts** sur :

g. L'aide juridictionnelle dans les procédures civiles et administratives

- Éligibilité à l'aide juridictionnelle dans les affaires civiles et administratives
- Types d'affaires pour lesquelles l'aide juridictionnelle est fournie dans les affaires civiles et administratives
- Aide juridictionnelle et systèmes de justice informels

17.00 *Fin de la troisième journée*

Jeudi 5 octobre 2017

09.00 **Résultats du Laboratoire - finalisation des débats et discussions**

Modérateurs : *Mme Marta Isern Busquets* (Espagne) et *M. Akram Daoud*, avec le soutien de l'équipe EMJ

Débats et discussions des **participants au séminaire** et des **experts** sur :

h. Modèles d'offre de l'aide juridictionnelle

g. Domaines prioritaires de soutien

11.00 *Pause-café*

11.30 **Rédaction des recommandations et des propositions** pour l'Étude régionale sur l'aide juridictionnelle – Équipe EMJ

- Participants au séminaire et experts

12.15 **Discussions de l'équipe EMJ** pour encourager l'identification d'éventuels besoins régionaux à couvrir par le Mécanisme d'Assistance Technique (MAT).

13.00 *Pause-déjeuner*

14.30 **Adoption des recommandations et propositions du 1^{er} Séminaire sur l'AIDE JURIDICTIONNELLE.**

15.30 **Préparation du 2^{ème} Séminaire sur l'AIDE JURIDICTIONNELLE – calendrier intersessions.**

16.30 *Fin du 1er Séminaire sur l'AIDE JURIDICTIONNELLE*
